

<p>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers présents : 83 Dont suppléant : 1 Pouvoirs : 9 Absents excusés : 13 Absents : 13</p>
--	---	--

Date de convocation : 22 avril 2014.

Vote(s) pour : 92
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 28 avril 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 2 : **Versement de l'indemnité de conseil au Trésorier Municipal de Metz.**



Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant les modalités d'attribution et de calcul de l'indemnité de conseil aux comptables des collectivités locales et de leurs établissements publics,
VU le courrier du Trésorier Municipal de Metz en date du 9 avril 2014 proposant de continuer à apporter son aide en fournissant, en qualité de receveur de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,

DECIDE d'allouer à Monsieur Rémy STOLTZ, Trésorier Municipal de Metz, l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, à son taux maximum, à compter du 14 avril 2014, date d'installation du Conseil de Communauté.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 avril 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

